



**Demande d'accès aux déchetteries du SICTOM pour les professionnels et auto-entrepreneurs agréés Chèque Emploi Services Universel**

Cette demande d'accès est à retourner au : Sictom – BP 97 – 45110 Châteauneuf sur Loire –

**Identification du demandeur :**

Libellé de l'usager : .....

Nom et Prénom du Directeur de l'entreprise : .....  
Adresse pour l'envoi de la carte : .....

Tél : ..... Fax : .....  
Courriel : .....

Identité du signataire : .....

Activités : .....

Nombre de cartes d'accès souhaitées (nombre de véhicules amenés à déposer en déchetterie): .....

**Rappel des conditions de délivrance et d'accès :**

L'accès est gratuit pour les entreprises et/ ou auto-entrepreneurs agréés CESU.

L'entreprise devra fournir les justificatifs suivants afin d'obtenir cette carte d'accès :

- Agrément préfectoral pour les organismes agréés de services à la personne. La transmission au SICTOM de l'agrément de la préfecture est obligatoire pour la délivrance de la carte d'accès.
- La présente demande d'accès dûment datée et signée

Cette carte donne droit à un dépôt d'un volume maximal de 2 mètres cubes par jour, **hors samedi**, dans l'une des 10 déchetteries du SICTOM pour les cartons, les ferrailles, les gravats, les végétaux, le tout venant.

La durée de validité de la carte d'accès est de 1 AN (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) dès lors que l'entreprise respecte le règlement intérieur et les conditions de dépôt. La demande d'adhésion devra être renouvelée annuellement.

L'usager s'engage en acquérant cette carte à se conformer aux dispositions du règlement intérieur des sites, faute de quoi, il pourrait se voir interdire l'accès aux déchetteries.

*La signature du présent document vaut acceptation des conditions énoncées ci-dessus.*

Fait à .....  
Le .....

SIGNATURE ET CACHET

Pour tous renseignements complémentaires : 02.38.59.56.60 – Fax : 02 38 59 56 92 - [www.sictom-chateauneuf.fr](http://www.sictom-chateauneuf.fr)